

Berne, le 23 octobre 2024

Information aux médias

Les médecins de famille et les pédiatres saluent la décision de l'OTMA

mfe dit OUI à la révision tarifaire

Lors de la séance d'hier, le Conseil d'administration de l'OTMA AG a approuvé le système tarifaire global composé de TARDOC, des forfaits ambulatoires et du contrat de structure tarifaire. Ce système sera soumis au Conseil fédéral pour approbation. mfe salue cette décision et s'est engagée lors de l'Assemblée des délégué-e-s de la FMH du lundi 21 octobre 2024 pour un oui à TARDOC avec les mesures d'accompagnement pertinentes pour les médecins de famille et de l'enfance.

Certaines sociétés de discipline médicale au sein de la FMH ont lancé un référendum contre la décision de l'Assemblée extraordinaire des délégué-e-s. C'est leur droit légitime et cela correspond aux règles du jeu de la FMH. Malgré tout, mfe ne comprend pas cette démarche, car les délégué-e-s de la FMH se sont prononcé-e-s presque à l'unanimité en faveur du paquet global. Cette décision claire devrait maintenant être respectée afin de ne pas mettre en péril l'introduction de la nouvelle structure tarifaire, les années de travail préparatoire et de développement constructif du partenariat tarifaire.

Depuis 20 ans, la médecine ambulatoire est confrontée à un blocage tarifaire qui place jusqu'à présent les médecins de famille et de l'enfance dans une situation tarifaire nettement moins favorable que les autres spécialités. Les grandes différences tarifaires sont l'une des principales causes de la pénurie de médecins de famille et de pédiatres. C'est pourquoi l'OTMA et les partenaires tarifaires ont repris les principales revendications des médecins de famille et de l'enfance en tant que mesures d'accompagnement contraignantes, envoyant ainsi un signal important pour renforcer la médecine de famille et de l'enfance. En parallèle, l'OTMA garantit, par le biais d'autres mesures d'accompagnement, que les améliorations tarifaires nécessaires seront mises en œuvre rapidement. mfe ne comprend donc pas que certaines sociétés de discipline cherchent à bloquer la réforme, alors qu'elles avaient été invitées à participer de manière constructive et à contribuer à la révision. TARDOC est nécessaire de toute urgence et ne doit en aucun cas être retardé davantage.

« Nous nous sommes battus pour cela et nous soutenons avec conviction le paquet global qui vient d'être adopté. Avant tout en raison de TARDOC, mais pas uniquement. Cette décision ouvre la voie à l'une des réformes les plus importantes en matière de politique de santé et montre que les forces constructives parmi les partenaires tarifaires sont prêtes et capables de mener des réformes dans l'intérêt général. », déclare Monika Reber, co-présidente de mfe.

mfe : l'association qui défend les intérêts politiques des médecins de famille et de l'enfance

La santé de la population, sa qualité de vie ainsi que les coûts et la qualité des systèmes de santé dépendent fortement de l'importance accordée à la médecine de famille. mfe s'engage pour la promotion, la valorisation et le renforcement de la médecine de famille.

Informations complémentaires :

Sandra Hügli-Jost

Chargée de communication mfe - Médecins de famille et de l'enfance Suisse

078 920 24 05 / sandra.huegli@medecinsdefamille.ch

www.medecinsdefamille.ch